

# LEGAL, MAIS... AMORAL !

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.



<https://transparencecitoyenne.fr/>

Les médias se sont fait **écho** (ou pas), du montant pharaonique des frais de représentation du **maire de Chartres** ville et « accessoirement » **président de son Agglomération**, **42 000 €** !

<https://france3-regions.franceinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/42-000-euros-par-an-sans-justificatifs-a->

[chartres-les-enormes-frais-de-representation-de-jean-pierre-gorges-3253891.html](#)

<https://www.lanouvellerepublique.fr/eure-et-loir/le-maire-de-chartres-epingle-pour-ses-42-000-de-frais-de-representation-sans-facture-1764183364>

<https://www.leparisien.fr/eure-et-loir-28/42-000-de-frais-de-representation-sans-justificatifs-la-pratique-legale-mais-opaque-du-maire-de-chartres-24-11-2025-USKRXU2NCVFCNHF45M34DIMUPE.php>

## **Texte de loi, frais de représentation du maire**

Le texte de loi concernant les frais de représentation des maires est spécifié dans l'article L2123-19 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Ce texte stipule que le conseil municipal peut voter, sur les ressources ordinaires, des indemnités au maire pour frais de représentation. Cependant, il ne précise ni le montant du plafond, ni un éventuel barème, ni les dépenses pouvant être qualifiées de frais de représentation. La loi ne fournit pas de détails sur la nature des dépenses pouvant être couvertes par cette indemnité.

*Selon nos informations, une pétition devrait bientôt être en ligne, sur les réseaux sociaux.*



**Compte-rendu  
du Conseil Municipal**

**Extrait**                      **vidéo** :  
<https://www.facebook.com/100046963890963/videos/4352632124969377/>



**MédiaChartres** constate, comme ses confrères, que le maire n'a n'y préjugé n'y scrupule sur le fait de percevoir, **sans complexe**, des frais de représentation qui dépassent, de loin, ceux de la maire de Paris (?)

Pour info : <https://www.hatvp.fr/fiche-nominative/?declarant=gorges-jean-pierre>

:  
<https://www.hatvp.fr/fiche-nominative/?declarant=gorges-jean-pierre#2>

(rien depuis 2019 ?) et ça... c'est obligatoire : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/connaitre-les-actes-et-les-institutions/elus-locaux/la-declaration-de-situation-patrimoniale-et-la-declaration-dinterets>



Celui qui a annoncé, se représenter aux prochaines **élections municipales de 2026**, ne va certainement pas faire allusion à ce « **détail** » dans sa profession de foi, lors des débats et réunions Publics, ou sur sa « **propre** » chaîne de [\*\*télévision locale\*\*](#).

[https://www.youtube.com/watch?v=\\_XNo28QVXaA](https://www.youtube.com/watch?v=_XNo28QVXaA)

« **Détail** », qui n'échappera pas aux autres prétendants, et de largement le relater (sauf, si... ces derniers, envisagent de conserver cet avantage ?).

Revenons à celui qui ne comprend pas la raison de cette polémique, puisque qu'il n'y a rien d'illégal [...] certes, mais à l'heure des restrictions et difficultés de fin de mois, beaucoup y voient **l'indécence personnifiée** et même, une forme de **mépris** à l'égard des défavorisés : <https://www.ipsos.com/fr-fr/barometre-2025-de-la-precarite-en-france-une-pauvreté-toujours-elevée-malgré-une-legère>

La situation ne va pas s'améliorer, à la lecture des décisions prises à l'Assemblée nationale et au Sénat :



CHARTRES  
**VOTRE VILLE**  
#258 DÉCEMBRE 2025 | chartres.fr

**MAISON DE SANTÉ  
DU PÔLE GARE**  
POUR MIEUX VOUS  
SOIGNER DEMAIN

**Maison de santé du Pôle gare**  
Une nouvelle dimension  
pour l'accès aux soins

An architectural rendering of the new health center at the train station, showing a modern building with a green roof and surrounding infrastructure.

Contrairement aux « hypothétiques affirmations », du magazine de la mairie « Votre ville » # 258 décembre 2025, à lire en page 6/7 et 8.

\*extraits des propos de la Sénatrice (LR) de Charente-Maritime et pharmacienne de profession, Corinne Imbert

– La labellisation de 5 000 maisons France santé, pour un coût de 130 millions d'euros, qui doivent garantir une solution de santé à moins de trente minutes de distance et dans un délai de moins de quarante-huit heures. Pour Corinne Imbert (LR), c'est une mesure d'affichage politique, de la communication. « **Ce label ne va pas augmenter le nombre de maisons de santé ou de médecins** » .

» Les sénateurs et sénatrices ont également réintroduit le gel l'an prochain : des pensions de retraite et de toutes les prestations sociales, du RSA aux allocations familiales, en passant par l'allocation de solidarité aux personnes âgées. Seules l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et les pensions inférieures à 1 400 euros « **pourraient** » progresser avec l'inflation, dans cette version du Sénat !

Autres « réjouissances » :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/040925/le-gouvernement-tente-un-passage-en-force-pour-doubler-les-franchises-medicale>

[https://www.franceinfo.fr/economie/automobile/essence/les-prix-carburants-a-la-pompe-vont-augmenter-de-4-a-6-centimes-par-litre-des-le-1er-janvier-estime-l-union-francaise-des-industries-petrolières\\_7642847.html](https://www.franceinfo.fr/economie/automobile/essence/les-prix-carburants-a-la-pompe-vont-augmenter-de-4-a-6-centimes-par-litre-des-le-1er-janvier-estime-l-union-francaise-des-industries-petrolières_7642847.html)

<https://www.leparisien.fr/economie/09-au-minimum-la-taxe-fonciere-va-bien-augmenter-en-2026-et-pour-tout-le-monde-28-11-2025-6KERM2E7BZAU3F4FBEZLYZ7K4.php>



déborde.

Autant d'actualités qui laissent penser, à l'incertitude de la mobilisation des Français dépité, à croire « **encore** » en un quelconque intérêt pour la politique, qui a perdu toute crédibilité, la coupe est pleine, ou plutôt... elle

**Source, quotidien local :**

## Période de Noël : à Chartres, des ventes lentes au démarrage pour les commerçants

Cette année, les achats de cadeaux de Noël démarrent tout doucement pour les commerçants chartrains. En cause : la baisse du budget des ménages.



— De même, sur le plan local, le commerce va de mal en pis, seuls les enseignes, dites « **bas prix** » ou de la « **seconde-main** » se maintiennent ou progressent.



*Les fêtes de fin d'années 2025, s'annoncent dans un contexte triste et morose.*

Pour **MédiaChartres**, des odeurs de sapins, planent bien sûr la ville.



**Joël Drouin**